

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2024

FORMER LES JEUNES AUX PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE - (N° 521)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AS13

présenté par

M. Lioret, M. Bentz, Mme Bamana, M. Bernhardt, Mme Delannoy, Mme Dogor-Such,
M. Dussausaye, M. Florquin, M. Frappé, Mme Levavasseur, Mme Loir, Mme Mélin, M. Ménagé,
M. Muller, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« seize »

le mot :

« quatorze ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Cet amendement de repli vise à abaisser l'âge du public cible de cette proposition de loi destinée aux « jeunes » mais qui ne débute qu'à partir de 16 ans, omettant ainsi les plus jeunes, pourtant très touchés par des problèmes de santé mentale.

Les troubles de santé mentale chez les jeunes âgés de 14 ans présentent des spécificités liées à cette étape cruciale de l'adolescence. Cet âge est marqué par des changements physiologiques, émotionnels et sociaux qui peuvent accroître la vulnérabilité à ces troubles. À 14 ans, l'anxiété sociale est particulièrement fréquente.

Environ 30 % des adolescents dans cette tranche d'âge montrent des signes d'anxiété généralisée ou sociale. Cela se traduit par une peur excessive du jugement, souvent accentuée par l'usage des réseaux sociaux et la pression scolaire. L'adolescence est une période particulièrement critique. 17 % des jeunes de 14-17 ans déclarent avoir pensé au suicide au moins une fois au cours de l'année précédente. Les tentatives de suicide sont également plus fréquentes chez les filles à cet âge. Les troubles de l'alimentation, comme l'anorexie ou la boulimie, débutent souvent à l'adolescence. Les jeunes filles de 14 ans sont particulièrement touchées, influencées par des idéaux corporels véhiculés sur les réseaux sociaux.

Ces chiffres soulignent l'urgence d'initiatives éducatives pour sensibiliser les jeunes dès 14 ans à la santé mentale. Face à la montée des troubles psychologiques dès l'âge de 14 ans, il est indispensable d'agir. En abaissant l'âge d'accès aux formations de premiers secours en santé mentale, nous donnons aux jeunes les moyens de devenir des acteurs de leur propre bien-être et de celui de leurs camarades.